



80^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies

3^e Commission

Point 73 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression

New York, le 22 octobre 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale.

La liberté d'expression et l'intégrité des processus électoraux connaissent une régression inquiétante. Dans ce contexte, **trois tendances** nous préoccupent:

Premièrement, la multiplication des **coupures d'Internet** lors des périodes électorales et l'usage croissant des **lois sur la cybercriminalité** ainsi que des **pouvoirs de censure étendus** privent les citoyennes et citoyens de la possibilité de s'exprimer, de s'informer librement et de faire des choix éclairés. L'accès à l'information est un droit fondamental et une condition préalable à la participation démocratique.

Deuxièmement, les **attaques à l'encontre des journalistes** atteignent un niveau sans précédent. Lorsque les journalistes sont réduits au silence, c'est la démocratie elle-même qui s'affaiblit. Cette violence dépasse le seul contexte électoral. Nous rappelons que les journalistes sont protégés par le droit international humanitaire. Leur ciblage délibéré dans un conflit armé constitue un crime de guerre.

Enfin, les **médias sociaux** peuvent être des vecteurs de désinformation et de discours de haine. Les entreprises technologiques doivent se conformer aux Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme. La Suisse appuie vos recommandations pour renforcer leur responsabilité et promouvoir un environnement en ligne respectueux des droits de l'homme.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Comment le cadre du Plan d'action de Rabat peut-il orienter des entreprises technologiques dans leur mise en œuvre de mesures efficaces pour lutter contre la désinformation et les discours de haine tout en préservant la liberté d'expression ?

Je vous remercie.

Traduction non-officielle

Mr. President,

Switzerland thanks the Special Rapporteur.

Freedom of expression and the integrity of electoral processes are experiencing a worrying decline. In this context, three trends are of concern to us:

Firstly, the increase in **Internet shutdowns** during election periods and the growing use of **cybercrime laws** and **extensive censorship powers** are depriving citizens of the opportunity to express themselves, obtain information freely, and make informed choices. Access to information is a fundamental right and a prerequisite for democratic participation.

Secondly, attacks on journalists are reaching unprecedented levels. When journalists are silenced, democracy itself is weakened. This violence goes beyond the electoral context alone. We recall that journalists are protected by international humanitarian law. Their deliberate targeting in an armed conflict constitutes a war crime.

Finally, social media can be a vehicle for disinformation and hate speech. Technology companies must comply with the United Nations Guiding Principles on Business and Human Rights. Switzerland supports your recommendations to strengthen their accountability and promote an online environment that respects human rights.

Madam Special Rapporteur,

How can the Rabat Action Plan framework guide technology companies in implementing effective measures to combat disinformation and hate speech while preserving freedom of expression?

Thank you.